

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Appel de socialistes pour les retraites

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : mardi 20 août 2013

Démocratie & Socialisme

Contre tout nouveau recul Appel de socialistes pour les retraites

Il y a 30 ans avec toute la gauche, c'est nous qui instaurions le droit à la retraite à 60 ans.

En 1993, 1995, 2003, 2007, 2010, la droite n'a cessé de remettre en cause le droit à la retraite et a sévèrement baissé le niveau de nos retraites. La retraite médiane nette (une fois payée la CSG et la CRDS) est, aujourd'hui, égale à 993 euros par mois.

En mai et juin 2012 la gauche a été élue pour défendre nos droits à retraite, pas pour les remettre en cause.

C'est à nous, la gauche, de défendre le droit au bonheur après 40 années de labeur. Les meilleures années de la retraite c'est entre 60 et 65 ans. Les plus dures années au travail, c'est entre 60 et 65 ans. Si on vit plus longtemps, c'est en partie grâce à la retraite à 60 ans. Si on vit plus longtemps ce doit être pour en profiter plus longtemps.

Depuis 1994, l'espérance de vie à 60 ans a gagné un peu plus de 2,5 ans en moyenne. Or il faut maintenant cotiser 4 ans de plus qu'à l'époque pour une retraite à taux plein. Nous perdons donc plus d'une année de retraite en bonne santé. C'est inacceptable !

L'espérance de vie augmente... donc nous devrions travailler plus longtemps ? Faux : chaque actif produit aujourd'hui 5 fois plus qu'en 1949. En dépit de toutes les exigences de la Commission européenne, rien n'oblige à reculer l'âge de départ, rien n'oblige à augmenter les annuités, rien n'oblige à baisser le niveau des pensions.

La droite, les libéraux, l'UE, la BCE, le FMI, le Medef, tous veulent baisser le montant des retraites, aligner tous les régimes vers le bas, porter l'âge du départ à la retraite à 65 et 70 ans et les annuités cotisées à 45 ans ! La vraie raison n'est pas de sauver le système par répartition mais, au contraire, d'obliger ceux qui peuvent, à souscrire à des assurances privées.

Les prévisions de « déficits structurels » se sont révélées fausses :

l'espérance de vie ne s'allonge pas autant qu'annoncé et l'espérance de vie en bonne santé, autour de 62 ans selon l'INSEE, se réduit depuis 2008 ;

la natalité de notre pays connaît un « boom » depuis 2000, avec 850 000 naissances par an, le double de ce qui était prévu. Il y aura assez de jeunes pour cotiser pour les retraites... si on crée de l'emploi !

Quant aux « déficits conjoncturels » ils sont limités, dus au chômage de masse et au blocage des salaires et des cotisations sociales.

La France n'a jamais été aussi riche et les richesses aussi mal redistribuées.

En 1982, les dividendes percevaient 3,2 % du produit intérieur brut. En 2011, ils se partageaient 9,3 % du PIB. C'est 180 milliards d'euros par an, versés aux actionnaires, après que les entreprises ont effectué leurs investissements

productifs. 180 milliards dont la plus grande partie ira gonfler de nouvelles bulles spéculatives plutôt que de financer nos retraites et augmenter les salaires.

Il n'y a pas d'urgence à une nouvelle réforme des retraites.

Il y a urgence, du fait de la récession, à relancer l'emploi, la consommation populaire et l'investissement public.

Ceci suppose une meilleure répartition des richesses, donc un meilleur partage du travail et un partage des revenus plus favorable à ceux du travail.

Accepter l'allongement du nombre d'annuités, aujourd'hui ou demain, aggraverait la situation.

Prétendre, comme l'affirme le Medef, que nous aurions le libre choix de continuer à travailler ou de prendre notre retraite est un mensonge. Dans le secteur privé, 60 % de ceux qui prennent leur retraite ne sont plus au travail, ils sont au chômage, en maladie ou en invalidité. 40 % des salariés du public et du privé n'ont pas le nombre d'années suffisant pour bénéficier d'une retraite à taux plein et subissent une décote, surtout les femmes.

Obliger les salariés âgés à travailler plus longtemps, est une aberration alors que des centaines de milliers de jeunes sont à la recherche d'un emploi.

Depuis 2010, le Parti socialiste a élaboré de solides propositions :

- ▶ « l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans » ;
- ▶ « la possibilité pour les salariés ayant occupé des emplois pénibles de bénéficier d'une retraite anticipée » ;
- ▶ « un niveau de pension permettant aux retraités de vivre correctement » ;
- ▶ « l'introduction de nouvelles ressources dans le système en mettant à contribution les revenus du capital à hauteur de 19 milliards d'euros » ;
- ▶ « la sauvegarde du système de répartition » .

La gauche élue doit aussi, pour rétablir la confiance en notre système de retraites par répartition :

- ▶ prendre en compte les années d'études, de formation, de stage, d'apprentissage, notamment pour les jeunes ;
- ▶ combler la différence du montant des retraites entre les hommes et les femmes qui perçoivent, en moyenne, 40 % de moins ;
- ▶ garantir un taux de remplacement à 75 % du revenu d'activité, revaloriser les retraites inférieures au Smic, refuser toute désindexation des retraites et refuser qu'il puisse y avoir des retraités vivant sous le seuil de pauvreté.

**Nous autres, socialistes, le disons avec force :
Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !**

Signer l'appel en ligne : www.socialistes-pour-les-retraites.fr